

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT

Statut du répondant : Étudiant____ Employé____

Veillez répondre aux questions en encerclant la lettre qui correspond à votre choix. Vous trouverez les bonnes réponses à l'endos de la copie qui vous sera remise.

1) Jean-Philippe travaille dans un dépanneur à mi-temps, en plus de ses études à plein temps à l'Université de Montréal. Passionné par la musique, il s'implique comme musicien dans un groupe. Généreux de nature, Jean-Philippe est également engagé dans une association d'aide aux devoirs. Partout où il s'engage, les gens sont contents de lui. Pourtant, au dépanneur, son employeur est constamment sur son dos. Il change ses horaires au dernier moment sans le prévenir et lui parle violemment devant les clients. Cela fait maintenant trois mois que cette situation persiste et Jean-Philippe n'en peut plus. Il croit subir du harcèlement.

Selon vous, vers qui peut-il se tourner pour obtenir des informations sur ses recours ?

- A) La Commission des normes du travail
- B) Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH)
- C) Les services juridiques de la FAÉCUM
- D) Toutes ces réponses sont bonnes.

2) Les victimes de harcèlement ont toujours une faible estime d'elles-mêmes et une capacité limitée de se défendre.

- A) Vrai
- B) Faux

3) Toutes les personnes ont le même seuil de tolérance face au harcèlement.

- A) Vrai
- B) Faux

4) Mario est inquiet. Nadège, sa blonde, a beaucoup changé depuis quelques temps. Elle rentre épuisée et se couche directement, parfois même sans souper. Elle voit de moins en moins ses amies et elle a pris des distances avec sa famille. Mario a essayé de la questionner mais elle change toujours de sujet. Même entre eux, la communication n'est plus comme avant. Nadège, qui était auparavant très bavarde, est devenue silencieuse. Pourtant elle parle beaucoup la nuit dans ses cauchemars. Mario se sent dépassé car il trouve que sa blonde est de plus en plus abattue. Il a remarqué que les changements observés chez Nadège coïncident avec le début d'une situation conflictuelle avec la présidente de l'exécutif du café étudiant où elle s'implique dans son département.

Que peut-on dire du comportement de Nadège?

- A) Nadège ne trouve pas les mots pour parler à Mario. Elle est dépassée par sa situation.
- B) Nadège s'isole et se sent de plus en plus déprimée.
- C) Nadège est fatiguée, ennuyée par quelque chose et a de la difficulté à briser le silence.
- D) Toutes ces réponses.

5) Le harcèlement sexuel au travail ou aux études se distingue facilement du flirt amical.

- A) Vrai
- B) Faux

Produit par : Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'Université de Montréal
Il est interdit de reproduire ce document.

1. Réponse D :

Toutes ces réponses sont bonnes. En effet, plusieurs ressources sont disponibles pour renseigner un étudiant sur ses droits et recours lorsque celui-ci travaille soit à l'université ou à l'extérieur. Le personnel du BIMH saura renseigner les personnes sur la Politique de l'Université contre le harcèlement ainsi que sur les dispositions sur le harcèlement psychologique contenues dans la Loi sur les normes du travail. Le service est gratuit et confidentiel. La Commission des normes du travail est en mesure de fournir des informations sur le harcèlement en milieu de travail aux travailleurs du Québec et de recevoir leur plainte. La FAÉCUM dispose d'une conseillère juridique qui peut intervenir et soutenir les étudiants dans différentes situations, dont le harcèlement. Ce service est gratuit si vous êtes membre de la FAÉCUM.

2. Faux.

Il n'y a pas de profil préétabli pour les personnes victimes de harcèlement. Par contre, certaines personnes sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement, par exemple :

- les personnes qui présentent des différences, qui sont atypiques;
- les personnes « trop compétentes » ou qui prennent trop de place;
- les personnes qui dénoncent les problèmes ou qui se conforment difficilement aux règles établies;
- les personnes temporairement fragilisées, soit par une situation de deuil, de rupture amoureuse, d'un retour de congé de maladie, etc.

Certains traits de personnalité peuvent également rendre les personnes plus vulnérables :

- un besoin exacerbé de reconnaissance;
- les personnes trop investies dans leur travail ou leurs études;
- les personnes trop sensibles;
- les personnes qui ont une moins grande estime d'eux-mêmes.

3. Faux

En fait, chaque personne possède un seuil de tolérance qui lui est propre. Le seuil de tolérance, c'est la limite de ce qui est supportable et acceptable pour un individu, selon son interprétation et ses sentiments dans la situation. Pour pouvoir établir qu'il y a harcèlement, les conduites doivent dépasser ce qu'une « personne raisonnable » estime être convenable. On entend par « personne raisonnable », une personne bien informée de toutes les circonstances et se trouvant dans la même situation que celle vécue par le salarié ou l'étudiant qui se dit victime de harcèlement et qui conclurait elle aussi que la conduite est vexatoire.

4. Réponse D :

Toutes ces réponses. L'isolement est l'un des symptômes significatifs que peut éprouver une personne susceptible de vivre du harcèlement. Bien souvent, la personne qui vit du harcèlement est dépassée, car elle ne comprend pas ce qui lui arrive puisque ce qu'elle vit ne suit aucune logique. Le harcèlement est dénué de bon sens. Par ailleurs, l'isolement de la victime est souvent un des buts recherchés par la personne qui harcèle, car une personne seule et isolée est d'autant plus vulnérable.

5. Vrai

Le harcèlement sexuel fait référence à une notion de base qui est le NON-CONSENTEMENT. Le flirt, quant à lui, se pratique entre partenaires consentants.

Ressources disponibles contre le harcèlement

Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'Université de Montréal : <http://www.harcelement.umontreal.ca>

Bureau de la Sûreté de l'Université : 514-343-7771

Commission des normes du travail : <http://www.cnt.gouv.qc.ca/en-cas-de/harcelement-psychologique/index.html>

Services juridiques de la FAÉCUM : <http://www.faecum.qc.ca/>